

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition déposée le 9 juin 2020 à l'Assemblée nationale, par le député de Chomedey, concernant la gestion écoresponsable des produits électroniques afin de favoriser l'économie circulaire et la lutte au gaspillage.

Sachez que nous sommes à l'écoute de ceux qui demandent plus de performance. Comme eux, nous souhaitons ardemment que le plus grand nombre de produits en fin de vie utile soient déviés de l'enfouissement pour être valorisés de la meilleure façon possible.

C'est pourquoi, le concept d'économie circulaire, impliquant la recherche de débouchés locaux pour les matières, est un pré requis dans les projets que nous entreprenons. D'ailleurs, c'est en ayant ces éléments en tête que nous travaillons à la refonte *du Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises*, exercice qui est actuellement en cours.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

